RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Paris

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS RELATIVE A L'AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE MANDAT POUR L'OPÉRATION CHU SO GPN

Délibération n°CA-20250709-4.1 du mercredi 9 juillet 2025

VU les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation nationale

VU les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

VU l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes

VU la convention de mandat 2024/10 entre le Crous de Paris, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et l'Epaurif pour la construction du volet « Vie de Campus » du campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen – Grand Paris Nord du 4 octobre 2024

VU l'arrêté rectoral du 28 avril 2025 relatif à la composition du conseil d'administration du Crous de Paris

VU le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris adopté le 12 mars 2024

ENTENDU l'exposé des motifs présenté par Monsieur Thierry BÉGUÉ, directeur général du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mercredi 9 juillet 2025 est annexée à la présente délibération.

Article unique

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'avenant n°1 à la convention de mandat relative à l'opération de construction du bâtiment « Vie de Campus », autorisant l'EPAURIF à engager des marchés et procédures à hauteur maximale de six millions huit cent quarante mille Euros (6 840 000 €), jusqu'au lancement de la consultation des entreprises de travaux.

Le détail du résultat du vote des administrateurs est annexé à la présente délibération.

Fait à Paris, le mercredi 9 juillet 2025

La Rectrice de la région académique d'Île-de-France,
Rectrice de l'académie de Paris,
Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France,
Présidente du conseil d'administration du Crous de Paris,

Julie BENETTI

ANNEXES A LA DÉLIBÉRATION N° CA-20250709-4.1

Composition de la séance

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mercredi 9 juillet 2025 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents	16
Nombre de procurations	09
Total des voix	**25**

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre d'abstentions	00
Nombre de voix contre	00
Nombre de voix pour	**25**